

Avis voté en plénière du 23 septembre 2015

Rapport annuel sur l'état de la France en 2015

Déclaration du groupe des entreprises

Comme chaque année, l'élaboration du *Rapport annuel sur l'état de la France* a été un exercice difficile voire périlleux. Toujours un moment d'intense travail pour le rapporteur. Nous mesurons et saluons donc l'engagement qui a été le sien pour aboutir à ce texte.

C'est pourquoi, avant d'en venir au fond du sujet, notre groupe tient à rappeler l'importance de ce rapport pour le CESE. En effet, au-delà de son caractère obligatoire, il est utile pour éclairer les pouvoirs publics et contribuer à l'appropriation citoyenne des enjeux économiques et sociaux. Pour autant, à l'avenir, un recalibrage sera sans doute nécessaire par exemple pour mettre l'accent sur sa dimension évaluative et prospective et définir des orientations souhaitables pour l'action publique.

Sagissant du rapport lui-même maintenant.

Nous partageons globalement l'analyse du rapporteur sur la situation économique : l'absence de reprise, de réelle relance de l'investissement privé et public, l'augmentation continue du déficit public et bien sûr du chômage.

Contrairement au rapporteur qui considère que le sursaut citoyen et solidaire peut servir de boussole pour les choix économiques, nous sommes convaincus que ce sont aujourd'hui les choix économiques qui doivent également servir de boussole pour guider l'action publique et contribuer au mieux « vivre ensemble » (cher au rapporteur).

Nous approuvons également la démarche du rapporteur consistant à valoriser les atouts de la France qu'il s'agisse de son espace maritime, de la diversité de ses territoires, de son tissu associatif et bien entendu de sa dynamique entrepreneuriale.

Le projet de rapport illustre d'ailleurs très bien le rôle moteur de grandes entreprises dans le rayonnement international français tout en soulignant le rôle stratégique essentiel des TPE, PME, et des *start-up* dans la richesse de notre paysage industriel.

Mais (contrairement au projet de rapport), gardons-nous d'un excès d'optimisme.

Certes, par le passé, la France a été un modèle – y compris à l'international - au niveau éducatif, de ses institutions, de son système de protection sociale. Ce modèle est aujourd'hui battu en brèche par les réalités économiques, par des innovations technologiques et l'émergence d'aspirations disruptives tant sur le plan social, économique, voire personnel.

Sans reprendre à notre compte les thèses déclinistes, à juste titre dénoncées par le rapporteur, le rapport annuel doit être l'occasion d'adopter un langage de vérité, de poser un diagnostic réaliste pour proposer des pistes d'action permettant d'engager les réformes structurelles urgentes et nécessaires. C'est là justement le point faible de ce projet de rapport.

En effet, nous regrettons l'abondance de recommandations qui s'apparentent davantage à des déclarations d'intention. Au-delà du fait que nous n'en cautionnons pas certaines, il nous aurait semblé plus constructif d'en identifier 3 à 5, de réellement les approfondir pour les soumettre aux pouvoirs publics, suivre leur application et éventuellement les évaluer *in fine*.

Malgré ces réserves et en considération de l'ensemble du projet de rapport, le groupe des entreprises a voté cet avis.